

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 8 AOÛT 2023, À 19 h, À
LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absent :

Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
--------------------------	----------------

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière ainsi que madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 19h00.

RÉSOLUTION N°084-08-2023

ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 juillet 2023 et des réunions extraordinaires du 10, 17 et 25 juillet 2023;*
- 5. Suivi des affaires courantes;*
- 6. Déboursés;*
- 7. Faits saillants du rapport financier 2022;*
- 8. Rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable;*

9. Comité du Port de Natashquan / Nomination d'un élu;
 10. Contrat de déneigement - Soumission;
 11. Recettes et dépenses au 30 juin 2023;
 12. Politique d'assignation temporaire / CNESST;
 13. Politique contre le harcèlement au travail / CNESST;
 14. Correspondance;
 15. Affaires nouvelles;
 - A) Radio CKNA – Carte de membre 2023-2024;
 - B) Responsable de l'accès à l'information – Délégation;
 16. Période de questions;
 17. Clôture de la séance.
-
-

RÉSOLUTION N°085-08-2023
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 JUILLET
2023 ET DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU 10, 17 ET 25
JUILLET 2023 : ADOPTION

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 4, 10, 17 et 25 juillet 2023 ont été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 4 juillet 2023, et des séances extraordinaires du 10, 17 et 25 juillet 2023, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des projets en cours et à venir aux élus concernant les dossiers suivants :

- Inscriptions au cours d'opérateur en traitement d'eau;
 - Élection partielle au siège # 5 - Date;
 - Priorités d'interventions/mesures d'atténuation liées aux feux de forêt – travaux 2023
-
-

RÉSOLUTION N°086-08-2023
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 64 386.64\$ en date du 31 juillet 2023 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°087-08-2023
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 : ADOPTER

Considérant que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens de la situation financière de la municipalité, et ce, au plus tard à la rencontre de juin;

Considérant que dû à des circonstances hors de notre contrôle, nous avons reçu le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 le 6 juillet 2023;

Considérant que le rapport financier 2022 a été déposé au membre du conseil le 10 juillet dernier;

Considérant que monsieur le maire dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Qu'une copie du rapport du Maire des faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe soit envoyée dans chaque case postale des citoyens de la Municipalité d'Aguanish et d'Ile-Michon.

RAPPORT 2022 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE : DÉPÔT

La directrice générale, madame Marlène Blais dépose aux membres du conseil municipal le rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Une copie de ce bilan sera disponible sur le site internet de la municipalité d'Aguanish à l'adresse suivante : www.aguanish.org.

COMITÉ DU PORT DE NATASHQUAN / NOMINATION D'UN ÉLU

Ce point est reporté en novembre prochain.

RÉSOLUTION N°088-08-2023
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2023-2024 - SOUMISSION :
DÉCIDER

Attendu que la municipalité d'Aguanish a publié un appel d'offres sur le SEAO pour le déneigement et l'entretien hivernal des rues, stationnements municipaux et l'ouverture printanière de chemins de villégiature le 11 juillet dernier;

Attendu que nous avons reçu une soumission avant la date limite mentionnée dans l'avis public;

Attendu qu'après analyse la soumission reçue est conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité accorde le contrat 2023-2024 pour le déneigement et l'entretien hivernal des rues, stationnements municipaux et ouverture printanière de chemins de villégiature à Les Constructions Yvan Deraps (1999) inc. au montant de 124 811.21\$ avant les taxes.

RECETTES ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2023 : DÉPÔT

La greffière-trésorière, madame Monika Déraps, dépose aux membres du conseil le document de recettes et dépenses au 30 juin 2023.

POLITIQUE D'ASSIGNATION TEMPORAIRE / CNESST : DÉPÔT

La directrice générale, madame Marlène Blais dépose aux membres du conseil municipal la politique d'assignation temporaire de la CNESST. Une copie de cette politique sera disponible sur le site internet de la municipalité d'Aguanish à l'adresse suivante : www.aguanish.org.

POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL / CNESST : DÉPÔT

La directrice générale, madame Marlène Blais dépose aux membres du conseil municipal la politique contre le harcèlement au travail de la CNESST. Une copie de cette politique sera disponible sur le site internet de la municipalité d'Aguanish à l'adresse suivante : www.aguanish.org.

CORRESPONDANCES

- *Aucune correspondance*
-
-

AFFAIRES NOUVELLES

A) RÉSOLUTION # 089-08-2023 **RADIO CKNA – CARTE DE MEMBRE 2023-2024**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS*

Que la municipalité renouvelle sa carte de membre 2023-2024 auprès de Radio CKNA au coût de 20.00\$.

B) RÉSOLUTION # 090-08-2023 **RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION**

Considérant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS*

Que la directrice générale occupe les fonctions de responsable de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

RÉSOLUTION N°091-08-2023 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 19h17.

*Monika Déraps
Greffière-Trésorière*

*Léonard Labrie
Maire*